

## EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2019090025	20/12/2022

*Référence de la décision : A/PM/2022-12-039*

**Retrait de l'agrément de SNCF Voyageurs - Université du Service (UDS) en tant qu'organisme de formation :**

A été retiré l'agrément en tant qu'organisme de formation à SNCF Voyageurs UDS à la suite du regroupement avec SNCF Voyageurs - Service Formation Mouvement du Matériel.

Cet organisme ne fait donc plus partie de la liste des organismes de formation détenteurs d'un agrément délivré par l'EPSF à compter du 20 décembre 2022.